

Journée de rentrée de l'Union Départementale Cgt

-

Intervention sur l'Industrie

Depuis plus de vingt ans, les politiques de dérégularisation économiques conduites par les différents gouvernements ont privilégié la logique de financiarisation des entreprises au dépend des logiques industrielles.

Les investisseurs traditionnels se sont vus progressivement remplacés par des banques ou des fonds de pension (edge found) avec pour seul objectif de favoriser la rentabilité des investissements sur le court terme. On ne parle donc de retour sur investissement que sur l'échelle d'une année, ou de quelques mois, limitant les prises de risques des directeurs industriels et la part des investissements consacrés aux projets d'innovation, de développement et de formation.

On fait l'amer constat de cette politique de rentabilité à court terme qui s'est généralisé à toutes les sphères de la société et n'a eu pour seul effet de mettre une pression accrue sur les salariés (salaires et droits) Les rachats d'entreprises, les fusions-acquisitions, les privatisations de pans entiers du secteur public, n'ayant but que de renforcer les dividendes versés aux investisseurs. Rapidement de nombreuses entreprises se sont donc retrouvées sur les marchés boursiers avec pour fonction première de rentabiliser les investissements sur le court terme au prix d'une grave dévalorisation du travail.

Dans cette logique, les directions des groupes ont opposé à la stratégie industrielle une stratégie financière, avec une multitude d'artifice pour accroître la rentabilité du capital :

- Les délocalisations, notamment en Asie, en Afrique particulièrement pour ce qui concerne l'industrie textile ; en Europe de l'Est pour le secteur de la métallurgie (composant de fonderie, usinage, ...) avec la chute de l'Union Soviétique ou la main d'œuvre est meilleur marché, tout en faisant jouer la concurrence entre les peuples.
- L'achat des entreprises à crédit afin de récupérer les brevets pour des grands groupes et s'installer ailleurs,
- L'accroissement de la sous-traitance, notamment dans le secteur automobile, schéma devenu standard dans toute l'industrie et sur lequel s'appuie de nombreuses entreprises pour tirer les coûts de fabrication vers le bas. Cet objectif de réduction des coûts vise les stocks et les prix des composants, mais aussi les salaires et les acquis des travailleurs,
- Utilisation de lois sociales moins contraignantes dans les pays où les droits des travailleurs sont peu reconnus.
- Modulation du temps de travail et maîtrise de la production et des stocks (conjointement au recours au chômage partiel comme ajustement à la saisonnalité)
- Restructuration des groupes en centre de profits

Même si cela a peu de sens au regard des conséquences sur l'emploi et les droits sociaux des travailleurs dans les pays développés, ces nouveaux outils du système capitaliste, directement issus de la libéralisation du commerce international, impulsées par les institutions comme l'OMC, le FMI ou la Banque mondiale, ont été repris par la communauté européenne en les sacralisant dans les textes. Le principe de la concurrence libre et non faussée empêche donc les Etats membres de mener des politiques économiques à visée sociale en faveur de l'emploi, notamment dans le secteur public.

En ce qui concerne la France, pays zélé des nouvelles expériences, la priorité a été donnée aux placements financiers au détriment de l'investissement productif, de l'emploi, de la formation, de la recherche et développement. Avec la mise à disposition des titres de ces entreprises, les exigences des financiers ne cessent d'augmenter.

Pour l'exemple, en 15 ans, le poids des revenus financiers a doublé en passant de 34% à 76% de l'excédant brut d'exploitation (EBE), dépassant par la même occasion les revenus propres des activités des entreprises. Aujourd'hui, un quart des richesses créées par les travailleurs dans les entreprises non financières va vers leur actionnaires. Les dividendes versés aux actionnaires sont passés de moins de 5%, à 10% en 1993, pour atteindre 24% aujourd'hui.

Avec la crise financière et les effets qui en découlent, l'activité économique s'en trouve ralenti, pourtant, même si certains leaders politiques adopte un discours plus sévère vis-à-vis des traders et des bonus, dans les faits, tout semble continuer comme avant, pire, les cahiers de commande des entreprises chutant fortement, les salariées sont priés de rester à la maison.

Pourtant, l'exigence financière reste identique comme c'est le cas pour Caterpillar qui confirme un bénéfice de 2,50\$ par action avec un chiffre d'affaire de 32M\$ à 36M\$ pour 2009 (1,25\$ par action et 51M\$ en 2008 avait permis une redistribution de 3.56M\$)

Afin de maintenir un haut niveau de rémunération pour les actionnaires en 2009, les grands groupes industriels ont adaptés une position radicale, dont la stratégie, basée sur la réduction des coûts de fonctionnement consiste à comprimer l'ensemble des dépenses de l'entreprise en accélérant les restructurations et fermetures d'entreprise. Les salariés sont donc les premiers à faire les frais de ces restrictions d'entreprises par le biais des licenciements économiques et de la réduction des acquis et des salaires. En parallèle, ces entreprises déstockent les produits fabriqués en 2008 et instrumentalise le chômage partiel pour faire adapter les salariées aux volumes de production.

La réalité de l'emploi dans le secteur industrielle devient donc plus qu'inquiétante puisque c'est entre 20 à 25000 emplois qui disparaissent chaque mois, avec un rythme doublant depuis le déclenchement de la crise. Sur 5,6 millions d'emplois industriels à la fin des années 70 nous sommes aujourd'hui à 3,87 millions d'emplois directs : l'industrie occupe désormais moins de 20% de la population active. Au 2° trimestre, le taux de chômage atteignait 9,5%, pour 2 591 000 personnes sans emploi.

A mars 2009, les effectifs dans l'industrie ont baissé de 21%, soit 53800 postes et le pire reste à venir avec la vague des licenciés des plans de restructuration. Pour le département de l'Isère, l'augmentation du nombre de demandeurs d'emplois inscrit au pôle emploi à augmenté de 32,7% en un an, pour un effectif d'inscrit de 45223 personnes.

Les responsables politiques, tout comme le patronat, ont une large responsabilité tant sur les causes que sur les conséquences de cette crise et font payer aux seuls salariés des années de désindustrialisation en France. L'avenir de l'emploi dans notre pays ne peut se résumer aux seuls emplois de service car ceux-ci dépendent aussi de l'industrie.

N'est-il pas temps d'orienter autrement la politique industrielle dans notre pays et en Europe !

Avec les *cinq* priorités pour une politique industrielle, la Cgt revendique l'instauration d'une véritable politique industrielle s'appuyant sur la revalorisation du travail et des qualifications, la place des territoires et la dimension européenne.

C'est le sens de la bataille de la Cgt pour la mise en place d'un pôle public de financement ; des droits économiques plus étendus permettant, via les comités d'entreprise, l'intervention des salariés sur les stratégies des entreprises, et notamment un droit de suspension des plans de suppressions d'emplois ; l'instauration d'une sécurité sociale professionnelle comme alternative aux licenciements.

1 - Priorité au développement des ressources en emplois et en qualifications

Se cumulant à un manque de qualifications reconnues, à un effort national de formation professionnelle en recul et à de nombreux départ en retraite d'ici 2016, une grave menace pèse sur l'avenir de l'industrie (près de 220 000 emplois sur les 500 000 de l'industrie manufacturière en Région parisienne - automobile, aéronautique, chimie...- la moitié seront l'objet de départs à la retraite 2016) Un contre-choc formation-emploi est donc nécessaire pour compenser les départs de main-

d'oeuvre et éviter des nouvelles mises en cause liés à un "appauvrissement humain" des secteurs industriels.

La nécessité d'une **politique industrielle territorialisée conjointement à une « Sécurité sociale professionnelle »** ou promotion des capacités humaines doit en être l'axe principal devient flagrante et largement revendiqué par les salariés. Il est proposé de convertir la moitié des allègements de cotisations sociales en financement à hauteur de 10 milliards pour un plan de promotion du travail industriel et des services liés. Pour éviter la spirale de destruction des industries, l'objectif "*pas un seul ouvrier au chômage dans les bassins industriels*" est indispensable d'où la proposition de la Cgt d'une **conférence nationale pour le développement de l'emploi et des activités industrielles** ainsi qu'à l'ouverture d'un véritable espace de négociations à l'échelon interprofessionnel comme à celui des branches.

2 - Accroître l'effort de recherche et d'innovation

Il ne s'agit pas d'accélérer un rythme d'accroissement de la productivité du travail déjà soutenu, parfois exagéré débouchant sur des gâchis économiques et des désastres humains. **La productivité par tête du secteur manufacturier a augmenté de 45 % en dix ans !**

Par contre il existe un vrai problème "*d'efficacité productive*" ou d'importantes lacunes apparaissent dès que l'on parle de recherche et d'innovation.

Avec 2,12% du Pib contre 2,43% en Allemagne (pire encore avec les pays nordiques et le Japon), la France accuse un retard au niveau global de la Recherche & Développement qui vient d'abord de l'insuffisance de recherche en entreprise - 30% plus faible - Le taux de dépôt de brevets en est structurellement affecté moitié moindre en France qu'en Allemagne.

Avec un coût exorbitant pour les finances publiques et sans une véritable stimulation des dépenses de recherche, l'élargissement du "*crédit d'impôt recherche*" pour plus de 4M€ n'est pas la réponse appropriée aux entreprises.

Pour se développer, les PME doivent pouvoir accéder aux marchés publics, aux financements bancaires et aux produits de la recherche tout en garantissant **le respect des droits sociaux des salariés.**

La réduction du nombre de "*pôles de compétitivité*" et donc nécessaire pour les transformer en véritables "*pôles de développement*", en y impliquant les banques, la Caisse des Dépôts, les fonds de formation et les comités d'entreprise.

Afin de dégager au plus près du terrain les financements indispensables au lancement d'activités innovantes nous proposons la création des "Fonds régionaux pour l'emploi".

3 - Développer une politique cohérente de l'énergie

Il faut que l'industrie profite d'un avantage compétitif de la France en matière de production électrique. Les objectifs de lutte contre le réchauffement climatique, qui suppose des politiques énergétiques coordonnées exigent des politiques publiques très volontaristes, ainsi que de gros efforts de recherche & développement avec les financements correspondants, cela, en s'appuyant sur l'autonomie et la compétitivité que procure un parc de centrale électrique nucléaire.

La proposition de création d'un public énergétique, "*France-énergie*", chargé de mettre en oeuvre un plan énergétique qui profite à l'industrie en s'appuyant sur cinq orientations stratégiques :

- l'amplification des économies d'énergie et des efforts pour l'efficacité énergétique,
- la mobilisation de nos atouts dans la filière nucléaire civile,
- le maintien de tarifs compétitifs et stables en matière d'électricité et de gaz,
- le développement des énergies propres, non émettrices de CO₂,
- la création d'une agence européenne de l'énergie.

4 - Assurer le financement de la croissance des entreprises

L'aménagement de la fiscalité de manière à mieux équilibrer les contributions des différents types d'entreprises. La CGT s'oppose à la suppression de la taxe professionnelle. Elle propose de transformer cette taxe en un impôt pour l'emploi et le développement solidaire des territoires.

Bien sur, la soi-disant "rigidité du marché du travail" n'est pas la cause des difficultés (2 emplois sur 10 créés en 2008 sont des CDI et ¼ des salariés français sont sur des emplois) pas plus que la fiscalité personnelle des entrepreneurs ou celle des entreprises dont le niveau colle à la moyenne européenne.

La question principale se situe plutôt du côté du financement des entreprises industrielles.

Avec la crise financière, l'accès aux crédits bancaires est plus difficile et plus onéreux alors qu'il est indispensable. *Pour relancer une politique plus efficace du crédit, ne doit-on pas réinstaurer un cloisonnement strict entre activités de banques commerciales et activités de banques d'affaires ?*

Au-delà du Fonds Stratégiques de l'Investissement (FSI) qui vient d'être créé, ne pourrions nous pas envisager de bâtir *un grand pôle public de financement du développement industriel et de l'emploi assurant une transformation sécurisée de l'épargne des Européens* et permettant de desserrer la contrainte d'excessives exigences de rentabilité des investisseurs institutionnels actuels ?

Afin de limiter les prélèvements injustifiés des actionnaires, nous proposons une réforme de l'impôt sur les sociétés qui deviendrait progressif en fonction du taux de rentabilité affiché par les sociétés.

5 - Recréer les conditions d'une démocratie économique en France et en Europe

Toutes ces orientations soulèvent un problème de moyens politiques et de démocratie.

Se posent d'abord la place et le rôle des pouvoirs publics aux différents niveaux.

Alors que les peuples sont sollicités pour éponger les pertes du système financier, Tout en bloquant les salaires et en réclamant des aides, les vingt plus grosses entreprises du secteur industriel affiche 55M€ de bénéfices net au titre de l'année 2008, soit une augmentation de 20 %. Cet argent doit être utilisé plus efficacement en faveur de la recherche, formation, équipements collectifs, afin de favoriser l'emploi et le développement des compétences.

Un débat **européen** sur doit impérativement être ouvert pour répondre aux carences de politique industrielle de l'Union européenne

L'articulation entre modernisation de l'industrie et démocratie sociale et territoriale est nécessaire en autorisant la présence de représentants de salariés dans les conseils d'Administration disposant d'une légitimité démocratique et de véritables prérogatives.

La finalité de l'activité économique suppose d'améliorer la capacité d'offre de l'économie nationale, donc d'accroître l'investissement et l'efficacité du système productif. Aussi, le développement des technologies exige que ceux qui les conçoivent, ceux qui les mettent en oeuvre, soient étroitement associés aux évolutions, aux processus de modernisation et aux choix stratégiques.

Le débat sur la démocratie sociale, et son volet des droits d'intervention des salariés dans l'entreprise, prend ici tout son sens. Cela appelle à de nouveaux lieux d'intervention, à l'échelle de filières industrielles et de bassins d'emploi pour une anticipation des évolutions technologiques et des besoins, la mise en place de comités interentreprises à ces niveaux et le moyen d'une visibilité commune entre donneurs d'ordres et sous-traitants.

Ainsi, tous ces points seront à l'ordre du jour de la journée sur l'Industrie du 22 octobre ou une manifestation est prévue à Paris ainsi que le 49^e congrès qui nous attend en décembre.

J'en terminerais sur une note positive et sur un point de la situation à Caterpillar !

A l'issue du Grenelle de la Mer du 10 juillet 2009 il a été décidé la création d'une filière française de démantèlement des navires en fin de vie sous la forme d'un groupement d'Intérêt public, et qui s'accompagnerait d'un renforcement des réglementations nationales et européennes en matière de stratégie de démantèlement des navires.

Cette proposition portée par la Cgt depuis plusieurs années a permis de rassembler la plupart des centrales syndicales et des ONG, nécessaires à la revitalisation et à la redynamisation de l'activité industrielle et économique de plusieurs bassins maritimes, et aboutirait à une source réelle d'emplois qualifiés tout en contribuant au développement du travail décent, nécessitant la création d'emplois

nouveaux et de formations adaptées pour faire vivre et rendre pérenne cette nouvelle filière industrielle.

La France et ses régions maritimes ont des atouts et des savoir-faire, au sein des groupes industriels de construction navale, civile et militaire pour contribuer à la mise en place et au développement des nouvelles activités industrielles, de recyclage et de traitement des déchets que va générer cette filière de démantèlement des navires en fin de vie.

La Cgt sera vigilante sur les décisions à suivre.

Concernant Caterpillar et le conflit contre notre direction, 600 postes ont été supprimés avec 420 licenciements secs, le reste étant des départs volontaires (retraites, création d'entreprise, nouveau CDI) Toutefois, la direction maintient un odieux chantage à l'encontre de 133 salariés en vue de faire accepter au personnel des conditions de travail dégradé (remise en cause des horaires, de la prime d'intégration, des prises des jours de RTT, ...) et une signature des organisations syndicales dès le mois d'octobre.

Pour la Cgt, nous l'avons toujours dit, la direction se sert de 133 otages pour amener les salariés à tout accepter, alors que supprimer du personnel supplémentaire mettrait l'entreprise en danger pour un redémarrage ultérieur de l'activité. Actuellement, l'ambiance est délétère et peu propice à une reprise du dialogue social, si un jour il a existé ! Pourtant, les 3 mois de conflit ont permis de faire reculer la direction sur la modulation et l'annualisation du temps de travail, et ces derniers semblent en passe de céder sur les modifications des horaires de travail devant la grogne des salariés. Une dernière réunion doit avoir lieu le 11 septembre, suite à cela la Cgt organisera une AG le 17 septembre, puis un référendum devrait avoir lieu.

La Cgt n'est pas en reste puisque nous avons demandé à la fédération d'organiser rapidement une rencontre internationale avec les syndicats du groupe Caterpillar afin de trouver les solutions collectives pour obliger nos directions à mieux prendre en compte nos revendications : meilleure partage des richesses, frein à la concurrence entre les sites,...

Etant donné que la direction de Caterpillar, en plus haut lieu, n'a pas supporté les différentes actions initiés par les travailleurs, celle-ci s'en prend à notre délégué et ami Alexis Mazza : après avoir tenté de le licencier, et après l'avis négatif du comité d'entreprise et de l'inspecteur du travail, Caterpillar poursuit la procédure devant le ministère du travail en exerçant des pressions sur le directeur du travail. Ils ont ficelé un dossier en le chargeant d'avoir minutieusement organisé tous les événements qui se sont produits lorsque les cadres dirigeants ont été retenus.

Pour Caterpillar, la Cgt est une organisation terroriste ! La semaine dernière, il a encore été convoqué à un entretien préalable en vue d'un licenciement pour avoir à lui seul *"agressé verbalement le directeur Europe"* lors de la grève de juillet. Demain, il passe au tribunal de grande instance de Grenoble car la direction accuse la Cgt d'avoir voulu protéger Alexis en lui donnant un mandat de DSC. A travers ce harcèlement et en criminalisant notre délégué, c'est directement la Cgt et le syndicalisme en entreprise qui sont visés.

Pour finir, je souhaiterais saluer toutes celles et ceux qui nous ont soutenu dans notre lutte et solliciter la solidarité de tous les salariés ce mercredi 9 septembre à 9h30 devant le TGI de Grenoble afin de faire comprendre au patronat, aux représentants de l'Etat, que malgré les licenciements ou les modes de répression syndicale, nous serons toujours là, que le combat continuera pour nous battre pour un travail décent.

Grenoble, le 8 septembre 2009